

BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais Tél: 04.77.44.51.90

PV N° 45 DU SAMEDI 01/07/2023

Réunion du 26 juin 2023

AVIS AUX CLUBS

Dans le cadre du Centenaire de la Délégation qui sera célébré le vendredi 14 juin 2024, nous avons le projet d'éditer un livre qui retracerait la vie de notre football.

A cet effet, l'objectif est d'attribuer un espace à chaque club actuel, mais aussi disparu...

Votre contribution pourrait être la suivante :

- L'historique du club
- Les différents présidents
- Les hommes marquants (entraineurs, dirigeants, joueurs, bénévoles)
- Les faits marquants
- Le palmarès
- Une ou deux photos
- Quelques anecdotes

Commencez à y songer, l'idéal étant d'avoir toutes ces infos avant la fin de l'année 2023.

D'avance merci de votre participation!

REUNION ANNUELLE DE LA DELEGATION

La Délégation remercie les clubs de Mably et Roanne Matel pour la bonne organisation de notre réunion annuelle, ainsi que la municipalité de Mably pour le prêt de la salle. Remerciements à tous les clubs présents.

RELEVE DE TRESORERIE Pour les retardataires

Le dernier relevé, pour la saison 2022 – 2023, de la Délégation du Roannais a été établi : vous trouverez le solde de votre compte sur « Footclubs », dans :

- « Organisation »,
- « Etat du Compte »,
- « Délégation du Roannais », PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».

Pour voir le détail de la somme à payer : CLIQUER sur le montant.

Règlement par chèque à la Délégation : tous les comptes « clubs » doivent être soldés en fin de saison. Par avance, merci de votre règlement.

<u>VALIDATION</u> DES TROIS <u>MEMBRES DU BUREAU</u>

Actuellement, vous constatez peut-être dans **FOOTCLUBS** que vos demandes de licences sont en **attente** de **validation** par la Ligue. Ceci est lié au fait que les licences des **3 membres du Bureau** (<u>Président, Secrétaire Général et Trésorier</u>) de votre club n'ont pas encore été demandées et **validées**.

Pour rappel,

Comme indiqué dans le menu Organisation / Membres du club sur **FOOTCLUBS**, la validation des licences du club sont bloquées tant que les licences des **3 membres du Bureau sont non validées**.

Renseigner les membres du Bureau n'est pas suffisant pour permettre à la Ligue de valider les demandes de licences d'un club!

En effet, L'article 30-1 des Règlements Généraux de la F.F.F. précise qu'un <u>club doit posséder à minima une licence pour ses : Président, Secrétaire Général et Trésorier.</u>



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais Tél: 04.77.44.51.90

Par conséquent,

Si vous souhaitez que vos demandes de licences puissent être traitées par la Ligue, merci de transmettre dès que possible les demandes de licences des <u>3 membres du Bureau</u> cités ci-dessus que vous avez validés dans FOOTCLUBS : (Menu : Organisation / Membres du club).

POUR RAPPEL

Les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en « non diffusable ».

Indiquer les numéros de téléphone sur « diffusable » afin que les membres du Bureau soient joignables.

RECOMMANDATION AUX CLUBS Tablette SAMSUNG

Pour l'installation de l'application FMI, consulter le PV SECRETARIAT GENERAL du DISTRICT DE LA LOIRE n° 35 du SAMEDI 22 AVRIL.

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement d'arbitres de District (jeunes et seniors) aura lieu courant octobre, secteur de Roanne. N'attendez pas : si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.